

## **CONVOCATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la 4<sup>e</sup> réunion conjointe ordinaire de l'année 2018-2019 des conseils d'établissement des écoles Sainte-Catherine-de-Sienne et Saint-Raymond, tenue le jeudi 26 avril à 18 h45

## **ORDRE DU JOUR**

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

**Pour le conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne**

Gilles Hickson  
Yannick Sternon  
Diana Otaenu-Smarandache  
Steeve Arthur  
Nataly Chantal  
Marta Leskiewicz  
Coumba Cissé

Anne Gaudreau  
Jennifer Angiboust  
Yamina Ould Ali  
Stéphanie Lajoie  
Danielle Riopel

**Pour le conseil d'établissement de l'école Saint-Raymond**

Pierre-Albert Sévigny  
Pnina Brender  
Frederik Hivon  
Fany Vinet

Anne Gaudreau  
Jennifer Angiboust  
Stéphanie Lajoie- Thibodeau  
Yamina Ould Ali  
Bianka Vanier

Étaient absents : Isabelle Benoit (SCDS-SR), Liliane Rushemeza (SR), (SCDS)

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Ajout des points 13 et 14 à propos de la photo des finissants et les récréations de 20 min.

P/ M. Hickson

A/ Mme Riopel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **2. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 décembre 2018**

P/ Mme Chantal

A/ Mme Olteanu-Smarandache

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **3. Sorties éducatives (Approbation)**

C.f Document Sorties Éducatives 2018-2019

Mme Chantal mentionne à l'assemblée que les examens ministériels des élèves de 6<sup>e</sup> année finissent le 14 juin. Il faudra donc vérifier l'horaire du spectacle des 6<sup>e</sup> années pour les élèves de l'école.

Mme Gaudreau remercie l'implication des enseignants.

P/Mme Oltéanu-Smarandach

A/ Mme Hickson

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **4. OPP- diners pizza (Information)**

M. Sternon informe l'assemblée qu'il y avait un questionnement concernant le coût : 1ere pointe inclut le jus (5\$), 2 pointes (7\$) et 3 pointes (9\$).

De plus, il mentionne que les surplus sont donnés aux bénévoles et prévus pour les enfants qui arrivent la journée même avec leur coupon.

Mme Olteanu-Smarandache questionne l'assemblée sur le coût de la pizza et la décision prise par l'OPP sur le « menu » servi. Elle informe l'assemblée qu'elle n'a pas été consultée.

Lors de la première assemblée, l'OPP de Saint-Raymond a été formé, et pour Sainte-Catherine-de-Sienne, un seul parent a donné son nom. Mme Olteanu-Smarandache demande à ce que les surplus soient donnés aux enfants qui n'ont pas payé ou en donner plus à ceux qui ont déjà payé, et non aux adultes.

Les membres de l'assemblée évoquent que pour différentes raisons, que ce soit par sécurité ou croyances religieuses, ou autres, il est favorable que les surplus ne soient pas donnés aux enfants qui n'ont pas payé. De plus, Mme Brender donne un exemple personnel en expliquant qu'étant *vegan*, elle ne veut pas que sa fille participe aux diners pizza.

Profits de 2013 \$

Rencontre le 30 avril sur les fonds amassés et la composition de la fête et différents prestataires soumissionnés.

PROPOSITION de la direction : approbation par courriel

Mme Gaudreau salue le travail des bénévoles.

## **5. Politique sur le civisme, l'éthique et le cybercivisme à la Commission scolaire de Montréal (Information)**

M. Sternon rappelle l'assemblée qu'il est important de faire attention aux mots choisis lorsqu'on s'exprime, surtout lorsque le sujet est sensible. Il est nécessaire que les échanges soient respectueux et constructifs afin que le CÉ remplisse sa mission de la meilleure façon possible. Il demande aux parents d'écrire aux présidents en cas de questionnements.

## **6. Passage primaire-secondaire (Information)**

Organisme NAOS jeunesse pour les filles sera envisagé pour 2019-2020 si le budget le permet et si l'école fait ce choix.

Jeunes du secondaire St-Luc, le directeur de secondaire 1 et la conseillère en orientation sont venus voir les élèves des groupes 61 et 62 pour répondre à leurs questions.

Martha Leskiwicz parle du spectacle de l'école St Luc et recommande d'en faire la promotion.

Mme Olteanu-Smarandache souhaite que SCDS soit en contact avec l'école Saint-Luc afin d'être informé des portes ouvertes, ce à quoi Mme Gaudreau répond que ce

contact existe. De plus, à chaque année, Saint-Luc transmet d'invitation aux portes ouvertes et cette lettre est remise aux parents concernés.

### **7. Vendredi 21 juin : Journée zéro (Information)**

Journée pédagogique pour la préparation du déménagement  
Service de garde gratuit sur les heures scolaires

### **8. Budget école (Information)**

Présentation du budget détaillé

Cet été, 2 concierges feront le ménage à Saint-Raymond, car le concierge de SCDS ne peut accéder à son établissement avant le 15 août.

### **9. Organisation scolaire 2019-2020 (Information)**

147 élèves à Saint-Raymond

La direction de Saint-Raymond a été nommée : Linda Simard

Secrétaire nommée au 1<sup>er</sup> juillet (sera accompagnée 1 sem. Par Sandra)

Chantal Fortier, Geneviève Boudreau et Stéphane Côté restent à Saint-Raymond.

250 élèves à Sainte-Catherine-de-Sienne

Cf. Document Organisation scolaire 2019-2020

### **10. Frais chargés aux parents 2019-2020 (Adoption)**

Frais pour les sorties scolaires

Maternelle - 1<sup>er</sup> cycle : 40\$

2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> cycle : 45\$

Mme Gaudreau propose que ces montants soient reconduits

P/ Mme Chantal

A/ M. Sternon

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11. Calendrier scolaire 2019-2020 (Adoption)**

P/ M. Sternon

A/ Mme Olteanu-Smarandache

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **12. Agenda scolaire 2019-2020 (Adoption)**

Mme Olteanu-Smarandache propose qu'une phrase soit ajoutée à l'agenda pour informer les parents que l'élève en retard se présente au secrétariat et ouvre la page de leur agenda afin que la secrétaire puisse y indiquer l'heure de son arrivée à l'école. Cette phrase sera ajoutée par Mme Gaudreau.

## **13. Photos de finissants (approbation)**

3 soumissions

- a) photo Cinq mars (3 poses) + CD numérique pour l'école
- b) Photo Plus : 3 poses + grande photo laminée pour l'école
- c) Photographie Patrick (64\$ pour le minimum de photos)

Les enseignants ont voté à l'unanimité pour le a) Photo Cinq Mars.

S'assurer que les parents peuvent payer comptant et obtenir un reçu.

Mme Gaudreau demandera au photographe de donner la possibilité aux parents d'acheter une photo de groupe des finissants.

## **14. Ajout de récréations - modifications des horaires (Information)**

Cela change l'horaire de l'école

Le CPEPE sera consulté le 7 mai pour modifier l'horaire de l'école selon 3 options.

Le CÉ sera ensuite consulté pour approbation.

- 1) Commencer à la même heure et ajouter 15 minutes à la fin
- 2) Répartir l'ajout des minutes en 2 (moitié le matin et moitié l'après-midi)
- 3) Ajouter quelques minutes au début et le reste des minutes à la fin

Option 1 : 4 personnes

Option 2 : 5 personnes

Option 3 : 0 personne

**15. Mot du délégué au réseau**

Mme Olteanu-Smarandache demande si la substitut du comité de parents reçoit les informations des parents de la CSDM. Ce n'est en effet pas le cas, Mme Cissé donnera ses coordonnées à Mme Gaudreau afin qu'elle les transmette une 2<sup>e</sup> fois à la CSDM..

**16. Varias**

Jennifer Angiboust demande à l'assemblée si le dernier CÉ peut être déplacé au jeudi 6 juin au lieu du mercredi 5 juin.

La date est modifiée au 6 juin par un vote à la majorité.

**17. Mot du public**

**18. Levée de l'assemblée**

Assemblée levée à 20h56